



## Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) - Ille-et-Vilaine

Dernière modification le 28 septembre 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

### Contactez-nous

**Tél :** [02 99 29 67 60](tel:0299296760) (tel:0299296760)

**Fax :** [02 99 29 67 61](tel:0299296761) (tel:0299296761)



Leaflet (<http://leafletjs.com>) | © Les contributeurs OpenStreetMap (<http://openstreetmap.org>) - géocodage IGN (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

### Adresse postale

Hôtel de Blossac  
6 rue du Chapitre  
CS 24405  
35044 Rennes Cedex

### Missions

L'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) a une vocation fondée sur trois grandes missions : conseiller et promouvoir un urbanisme et une architecture de qualité ; contrôler et expertiser les projets menés dans les espaces protégés ; assurer la conservation des monuments historiques. Les responsables des UDAP sont en général des architectes et urbanistes de l'État (AUE) portant le titre d'architectes des bâtiments de France (ABF).

### Responsable(s)

- **Chef de service, architecte des Bâtiments de France**  
Alexander ENTZER, architecte et urbaniste en chef de l'État